

Dépôt de documents

ton-Ouest qui prie humblement le Parlement de rejeter la proposition de taxe sur les produits et services.

LES EXPORTATIONS MILITAIRES

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, j'ai aussi le devoir, en vertu de l'article 36 du Règlement, de présenter à la Chambre une pétition signée par 25 membres d'églises, dont la Westhill United Church, de la circonscription de Hamilton-Ouest. La pétition demande au gouvernement de rendre publics tous les renseignements sur les exportations militaires canadiennes, ce qui comprend les produits, les producteurs et les vendeurs, les acheteurs et les transporteurs, ainsi que les destinations immédiates et définitives, en les publiant sous forme de registres disponibles sur demande.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, j'invoque l'article 36 du Règlement pour présenter cinq pétitions portant, en tout, la signature de 150 Canadiens qui s'opposent énergiquement à la taxe sur les produits et services. Ces Canadiens estiment que cette taxe est une razzia fiscale sans précédent qui ne fera pas que frapper durement les Canadiens, mais qui fera également augmenter les taxes, les taux d'intérêt et le chômage.

Ces pétitions ont été certifiées conformes par le greffier et les pétitionnaires concernés prient humblement le Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services.

VIA RAIL

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour présenter une pétition portant la signature de quelque 639 pétitionnaires de Peterborough qui demandent au gouvernement de revenir sur les décisions qu'il a annoncées ce matin concernant VIA Rail.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter, conformément à l'article 36, une pétition signée de 5 400 électeurs de ma circonscription de Northumberland. Ils protestent contre les compressions prévues par le gouvernement à VIA Rail et, compte tenu de ce qui a été annoncé aujourd'hui, suggèrent que le gouvernement impose un moratoire à toutes ces compressions. Les pétitionnaires redoutent que le gouvernement, qui semble être voué à l'oubli à très brève échéance, ne les laisse

geler à mort le 19 janvier 1990 sur les quais de gare de Trenton, Cobourg et Port Hope, dans ma circonscription.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE TAXE SUR LES PRODUITS ET LES SERVICES

M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, en vertu de l'article 36 du Règlement, je désire déposer 93 pétitions dûment signées et certifiées, totalisant 2 808 signatures de gens de la circonscription de Hull—Aylmer et de la région de l'Outaouais, qui s'opposent à l'imposition d'une taxe de vente sur les produits et services et qui demandent au gouvernement de retirer cette taxe.

• (1530)

[Traduction]

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, j'interviens conformément à l'article 36 pour présenter une pétition signée de nombreux habitants de Toronto qui demandent au Parlement d'unir sa voix à celle des Innus du Labrador pour exiger que le gouvernement canadien mette fin à tous les vols d'entraînement à basse altitude du NORAD et de l'OTAN au Canada, de s'opposer à l'accueil des activités de l'OTAN au Canada, y compris le centre de chasse tactique et de formation de référence prévu pour Goose Bay, et d'utiliser l'argent consacré par le Canada à l'OTAN et au NORAD de façon à permettre aux populations autochtones du Canada de reprendre la maîtrise de leur territoire et de leurs moyens de subsistance, ce qui assurera la promotion d'un développement viable pour tous les Canadiens.

VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par 74 habitants de la collectivité d'Atikokan, dans le nord-ouest de l'Ontario, qui a perdu son service ferroviaire voyageurs il y a quelque 10 ans. Les pétitionnaires craignent maintenant que leurs voisins de Thunder Bay, Dryden, Ignace, Nipigon, Red Rock, Terrace Bay, Schreiber et toutes les autres collectivités sur le parcours du «Canadien» perdent aussi la possibilité de choisir leur mode de transport.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à conserver VIA Rail, le réseau canadien actuel, à améliorer le matériel de la société et à lui accorder un budget suffisant pour qu'elle puisse continuer à s'acquitter de sa mission nationale dans le transport des passagers.